

Syndicat CGT DES LABORATOIRES PIERRE FABRE

COMMUNIQUÉ: Novembre Décembre 2020

Billet d'humeur: « Non, ce n'est pas le bon moment, on verra plus tard »,
oui mais au mini du mini.

Voilà les réponses, les réactions que nous entendons trop souvent dans les réunions de négociations. Des exemples ? :

Quand nous avons demandé que 5 des 10 RTT volés soient restitués aux salariés télétravailleurs, un seul a été rendu.

- ↪ Suite à notre demande de **compenser la perte de salaire de l'activité partielle** ? > **Non!!!**
- ↪ Avoir le **choix entre CESU et Chèques vacances**, à ce jour c'est > **Non!!!**
- ↪ Améliorer les **congés enfants malades**, **oui mais** calqué sur **les minis de branche** et pas au-delà comme nous l'avions demandé.
- ↪ Etablir un plan pour que les OETAM et les cadres en groupe 6 rattrapent les moyennes de salaires des entreprises comparables du secteur > **refusé jusqu'à maintenant !!!**
- ↪ Négocier **un accord « indemnités vélo »**, **ce n'est pas le moment**
- ↪ Que **les salariés de la COOPEF** soient **intégrés dans le groupe PF** et permettre au CIE de proposer de meilleures prises en charges > **Non !!!**
- ↪ **Accorder systématiquement les T. Resto aux télétravailleurs** > **Non** (sur ce sujet il semble que l'entreprise soit hors des clous, nous y reviendrons..) .
- ↪ Sur les sites, **les demandes de passage en groupes ou niveaux supérieurs pour les salariés**, trop souvent la réponse est > **Non !!!**

Il serait enfin temps que l'entreprise réalise que **les salariés subissent des contraintes fortes**. La crise sanitaire et les confinements, l'incertitude et les bouleversements qu'engendre Transformation déroulé sans ménager le personnel **entraînent une forte augmentation des risques psychosociaux**.

Garder des salariés motivés c'est absolument nécessaire dans la réussite d'une entreprise, Pour ça il faut savoir faire preuve de bienveillance, être vraiment à l'écoute et faire avancer nos droits sociaux.

NAO Négociations annuelles obligatoires

Le constat est simple et évident, 2020 est une année particulière. **Deux faits marquants sont à retenir :**

- ↪ **La perte de pouvoir d'achat** pour une grande majorité des salariés est évidente : activité partielle, période d'arrêt maladie, vol (oui le mot est fort mais comment qualifier ça autrement ?..) de 9 RTT qui auraient pu être monnayés, impact sur le 13ème mois.
- ↪ **Résultats d'entreprise bons**, voire très bons, EBIT identique à 2019, performance de Braftovi/ Mektovi, économies structurelles conséquentes (dont les salariés sont parfois victimes..) .

IL NOUS FAUT PLUS
QUE ÇA.



La CGT Pierre Fabre attend un geste fort de l'entreprise, particulièrement envers les salariés des groupe 1 à 6.

Mais avant de nous prononcer sur une demande chiffrée nous avons besoin de votre avis..

Voici donc un QR code qui va vous renvoyer sur un questionnaire simple et nous permettre d'être le plus en phase avec vos attentes.

Simple à utiliser, prenez-le en photo et le lien devrait s'ouvrir ou télécharger l'application QR CODE pour l'ouvrir.



TELETRAVAIL

La négociation d'un accord a été repoussée au **début de l'année prochaine**, l'entreprise attend que la négociation des accords interpro et de branche avance.



C'est un accord très important, l'employeur est autant responsable de vos conditions de travail au domicile que dans ses locaux, notre syndicat sera moteur dans la négociation. Les élus CGT se documentent, se forment sur ce sujet.

**Mais nous avons aussi besoin de vous !
Voici donc, encore sous QR code
une enquête Télétravail.**



Vos retours nous aideront à mieux cerner vos attentes et les relayer lors de la négociation.

SANTE PREVOYANCE

A la paritaire du mois de septembre l'entreprise a présenté les résultats, équilibre financier des régimes entre eux (santé et prévoyance) mais avec une optimisation du régime santé de base qui permet une baisse globale de -5% sur la cotisation.

Surcomplémentaire : notre syndicat a analysé ce sujet, nous payons mais la surcomplémentaire est peu utilisée nous avons donc demandé à l'entreprise plus de garanties , **nous avons donc obtenu** :

- + 10€ sur les séances de médecine douce (ostheo, chiropracteur, acupuncteur)
- + 50€ sur le remboursement des montures.

ACTUALITES



↪ **L'accord handicap**, qui est plutôt un bon accord avec une volonté du service social de proposer plus les salariés aidants (personnes vulnérables, handicapés..).

Le but est d'obtenir le label Klesia « **aide aux aidants** » , plus d'infos sur: <https://www.klesia.fr/jaide-mon-conjoint-mon-parent-mon-enfantje-suis-un-aidant>

La CGT est signataire de l'accord Handicap.

- ↪ Nous avons aussi demandé si le **TER** serait reconduit pour 2021 : **Non.**
- ↪ Nous avons demandé que **les VM puisse avoir une carte professionnelle**, absolument nécessaire en ces temps de pandémie.. attente de réponse.
- ↪ **Droit à la formation. Compte CPF** . La date de report des heures de DIF non enregistrées dans nos comptes CPF **est reportée du 30/12/20 au 30/06/21..**

Attention après cette date vos heures seront perdues.

N'hésitez pas à nous contactez

Contacts : Frédéric FABRE: 06.08.26.76.05 / fredd.fabre@hotmail.fr

Ouissem OUESLATI /06.99.64.37.57 / ouisseem@gmail.com

LA CGT
SA FORCE C'EST
VOUS

la
cgt
des laboratoires
Pierre Fabre

TU VEUX **DEFENDRE TES DROITS**
ET EN GAGNER DE NOUVEAUX ?
REJOINS-NOUS A LA
CGT Pierre Fabre

SANS LA CGT....
AVEC LA CGT....